

DE LA CHAIRE AU PUPITRE. UNE PAGE DE LA VIE DE JAKUES HENRIOD (1918-1933)

Etudier une lettre, c'est étudier la représentation mentale d'une catégorie sociale, car la lettre, émanation par excellence d'un rituel social, est l'outil privilégié de transmission des valeurs, incessante affirmation de règles de vie qui forment dès la petite enfance une mentalité.

A qui écrit-on? On serait tenté de dire à tout le monde. Tout le monde écrit et on s'écrit en permanence. Anticipant les nouvelles, propageant les rumeurs, la lettre est l'élément fondamental de l'information et de la communication dans les sociétés d'autrefois.¹

Né à Fleurier le 8 août 1887, Jaques² Henriod laisse derrière lui un fonds substantiel de lettres: pas moins de 2500 documents de sa plume, couvrant les années 1905 à 1966. Ces lettres sont adressées pour la plupart à des membres de sa famille proche. Conservées dans des cartons à chaus-sures, elles ont longtemps reposé dans la maison familiale, puis ont été prises en charge par la fille du signataire, Marie-Marguerite, et son mari Robert Duckert³, pour être répertoriées et confiées par la suite aux Archives de la vie ordinaire, en 2003. Jusqu'à il y a peu, elles n'avaient fait l'objet d'aucune étude systématique, mis à part un travail de séminaire à l'Université de Neuchâtel, portant sur une petite partie du fonds: 149 lettres échangées entre Jaques Henriod et sa future femme Elisabeth Veyrassat (de 1916 à 1918)⁴. Un cousin de Jaques, Henri-Louis Henriod, a par ailleurs réalisé une généalogie de la famille⁵, travail dans lequel on trouve une esquisse de la biographie, à plusieurs égards singulière, de Jaques, pasteur puis professeur; cette transition « professionnelle »⁶ a d'emblée suscité

¹ Marie-Claire GRASSI, *L'art de la lettre au temps de la Nouvelle Héloïse et du romantisme*, Genève, 1994, p. 23.

² C'est bien ainsi que s'orthographe son prénom.

³ Marie-Marguerite et Robert Duckert ont en outre beaucoup apporté à notre étude: témoignages, photographies, renseignements.

⁴ Séminaire d'histoire suisse du professeur Philippe Henry, 2006-2007, *Histoire et épistolarité: étude de cas helvétiques*, travail de Florence ZEHNDER et Michaël BLOCH, *Le couple et les relations amoureuses: le Fonds Henriod*.

⁵ Henri-Louis HENRIOD, *Les familles Henriod originaires de Couvet, bourgeois de Neuchâtel*, Neuchâtel, 1964.

⁶ «Le terme de métier appliqué au pastorat surprend: une convention respectable suggère le mot de vocation. L'activité du pasteur correspond certes à un appel intime, mais l'invitation divine mène à une forme particulière d'existence.» (Jean RILLIET, *Le pasteur et son métier*, Paris, 1961, p. 13).

notre curiosité. Nous avons choisi de faire d'une partie de ce bel ensemble documentaire le sujet de notre mémoire de licence⁷. L'analyse systématique touche la période qui va de 1918, dernière année de pastorat de Jaques Henriod, à 1933, époque où il enseigne en poste fixe à l'École de Commerce de Neuchâtel.

Jaques est le fils de Gustave Henriod (1849-1929) et de Marie Jequier (1860-1960). Il fait ses études de théologie à Neuchâtel, où il est bellettrien. Bachelier de la Faculté indépendante, il est consacré en 1914, puis soutient une thèse de doctorat sur Vinet (non publiée), tout en se soignant de la tuberculose au sanatorium de Leysin. Il est évangéliste durant une année à Collioure, dans les Pyrénées-Orientales, puis, pendant une autre à Genève, il est secrétaire de l'Association chrétienne d'étudiants, durant la

Colombier, le 24.4.
1900

Ma chère Magotte
Tante Marie te salue bien
Aurais-tu la bonté de nous
dire les noms et prénoms
des pensionnaires Hollanda
ses dans ta prochaine lettre
Tu est sans doute étonnée
que nous commensions com
me cela. Je vais tout t'expli
quer: Mercredi nous sommes
partes pour Colombier pour
passer nos vacances de Pâques

Fig. 1. Lettre de Jaques à sa sœur Marguerite, Colombier, 24 avril 1900.

Begnins, le jeudi au Pays
avril 1930

Chère petite Maman
chères sœurs

Cher grand merci pour ta carte. J'ai pensé
(après) en voyant ta carte que tu allais un
peu mieux. Si tu penses que j'ai annulé mon
bon pour un déjeuné, tu n'es qu'une crapaudesse
j'annule cette prétention. Nous sommes donc
à Begnins; le temps n'est pas très beau. J'ai seule
ment accompagné mes amis à Rostignay le 1^{er}
après-midi (mardi) en auto; nous avons en vain
cherché des nouvelles sur l'emplacement d'un
château (des vics de Biolley) dont il ne reste
plus qu'une pierre: l'emplacement d'une petite
terrasse maintenant labourée à un champ.
Rome s'est aussitôt élancée (à Begnins) sur un
balançoire au verger. Françoise s'est mise à
sa recherche et l'une venue de petites amies avec
lesquelles elle a organisé une comédie dans
l'escalier. Quel bal! Elisabeth s'est venue
vous chercher, avec Marie-Marguerite s'il peut
être et nous reparties pour Lausanne
à 4 h. En fait de cigarettes j'ai croisé lui assis
ou un tout petit point blanc sur la genève
Je tape sur ta machine de Wilm avec acharne
ment pour avancer mon timetto del 768

Fig. 2. Lettre de Jaques à sa mère et ses sœurs, Begnins, avril 1930.

On notera l'évolution de l'écriture de Jaques. A gauche, il a 12 ans et sa graphie apparaît clairement conditionnée par les pratiques scolaires. A droite, à 42 ans, il s'est visiblement forgé un style, très lisible, constant dans les années retenues.

⁷ *Le destin de Jaques Henriod lettre par lettre: du pasteur au professeur 1918-1933*, mémoire de licence (sous la direction du professeur Philippe Henry), Neuchâtel, Institut d'histoire, 2008.

Première Guerre mondiale, en remplacement de son cousin Henri-Louis, mobilisé. Il devient ensuite pasteur suppléant aux Eplatures à La Chaux-de-Fonds et enfin pasteur à Begnins, dans le canton de Vaud; ce sera son dernier ministère.

Il rencontre Elisabeth Veyrassat en 1916, date du début de la correspondance évoquée précédemment. Le mariage a lieu le 31 mai 1918, et de cette union vont naître trois filles: Françoise (1919-2003), Rose (1924-1936) et Marie-Marguerite, née en 1926. De fin 1919 à 1923, Jaques tient aux côtés de sa femme le Foyer évangélique de Neuchâtel. Il reprend ensuite des études de lettres à Neuchâtel et obtient sa licence en 1925, à 38 ans. Dès lors, il enseigne à l'Ecole supérieure de Commerce, d'abord en tant que remplaçant, puis comme professeur de français, jusqu'en 1952. Tout au long de sa carrière, il prête sa plume à divers périodiques tels que *La Semaine littéraire*; il est l'auteur d'un roman historique, *Le crime du cuvier*, paru en 1943, qui relate l'affaire ayant conduit à la dernière exécution capitale neuchâteloise en 1834⁸.

La famille Henriod est notable par sa tradition pastorale: après Louis-Constant I Henriod (1789-1834), qui exerça son ministère aux Planchettes puis à Valangin pendant vingt ans (1814-1834), son unique fils, Louis-Constant II Henriod (1814-1874), grand-père de Jaques, fut diacre au Locle puis également pasteur à Valangin pendant vingt ans (1845-1865)⁹. La tradition se poursuit avec le second fils de Louis-Constant II, Gustave, le père de Jaques.

Famille pieuse, dans laquelle, sans doute l'atavisme était pesant. Jaques s'est-il senti tenu, plus ou moins consciemment, de suivre la voie de son père et de ses aïeux? Etait-il «conditionné» par leurs convictions? Une lettre-clé, adressée à son père, apporte quelques éléments de réponse à cette question:

Mon cher papa,

En répondant à ta lettre du 25 septembre il faut d'abord que je te dise combien je te suis reconnaissant de m'avoir toujours permis d'exprimer librement mes idées, même celles qui te peinaient. Je persiste à croire (malgré certaines apparences contraires) que j'ai été et que je suis fortement influencé par toi et que j'ai ainsi reçu par influences des choses qui me seraient restées étrangères, inassimilables, par autorité.

Ainsi, alors que pour plusieurs le ton d'infailibilité avec lequel on leur a parlé religion les a fermés à Jésus-Christ, rien dans ce que j'ai reçu de mes parents ne m'a fermé à Jésus-Christ. Et cela c'est, me semble-t-il, le plus grand trésor que des parents puissent confier à leur enfant. Je peux dire avec toi: «en J. C. je reconnais sans aucune

⁸ Jaques HENRIOD, *Le crime du cuvier*, Genève, 1943.

⁹ Auteur de diverses publications théologiques.

contrainte extérieure, l'idéal de la vie humaine se réalisant, un idéal qui dépasse tout ce que j'aurais pu concevoir ou formuler moi-même et qui répond pourtant à ce que j'entrevois dans mes meilleurs moments» (...).

J'aime sentir que jusqu'ici il y a un tronc commun entre tes convictions et les miennes et que c'est seulement ici que ma petite branche change de direction. Je ne me sens en effet pas le droit d'ajouter «Je te crois sur parole». Il me semble (je puis me tromper) que je lui ferais de la peine. Oui je le crois sur parole quand il nous dit que le bien finira par triompher sur le mal. Il me semble que toute sa vie nous le dit et qu'elle nous aide à le dire quand même nous ne le savons ni ne le voyons. Affirmer cela dépasse nos sens et notre science mais nous aimons affirmer cela avec Jésus, à sa suite.

Mais à côté de ces choses il y a toutes sortes de points où, sans compter que je ne peux pas bien distinguer entre les pensées de Jésus et les idées du temps, l'attitude de Jésus me reste obscure (son attitude à l'égard du mariage, de la famille, etc) tandis que sa méthode me paraît claire (...).

Je me sens poussé par une sorte d'obligation intérieure à essayer de faire comme lui; il me semble que je dois me diriger non d'après ce que le Christ a dit dans d'autres circonstances et dans un autre temps mais d'après la méthode du Christ, c'est à dire en écoutant les voix intérieures, les lumières que Dieu donne à chaque homme (...).

Au fond tout ce que j'ai dit revient à dire: si je prêche, si les hommes prêchent il faudrait qu'ils prêchent non le Dieu des choses mortes, des livres imprimés ou des hommes passés, mais plutôt la petite, toute petite partie de Dieu qui vit en eux (...)¹⁰.

Cette lettre éclaire la position de Jaques non seulement par rapport à son père, mais aussi par rapport au dogme et au pastorat. Il en ressort que le père, en tant qu'homme d'église, devait être tolérant. Jaques semble avoir toujours été libre de posséder sa propre vision de la vocation et ses convictions personnelles. Sur ce thème, père et fils correspondent en toute franchise, à cœur ouvert. Jaques ne paraît pas conditionné par son géniteur, il revendique clairement ses idées, ce qui trahit une forte personnalité et une vision déterminée.

Pasteur

Le séjour à Collioure ne dure qu'une petite année (1913-1914). Dans une de ses lettres, Jaques sait qu'il ne va pas y rester très longtemps et fait une première allusion à la fragilité de sa santé:

Pour ce qui est de Collioure, j'ai de plus en plus l'impression que je n'y resterai pas; il n'y a pas à dire, il faudrait un pasteur marié et moins fragile¹¹.

¹⁰ AVO, Fonds Henriod (nous laissons dorénavant tomber cette référence qui concerne toutes les lettres citées), lettre de Jaques à son père, Begnins, 16 octobre 1918 (complément I).

¹¹ Lettre de Jaques à sa sœur Madeleine, Collioure, 12 janvier 1914.

Après son passage d'un an aux Eplatures, il s'installe en 1918, avec sa femme, à Begnins, près de Nyon, comme pasteur, jusqu'au 1^{er} octobre 1919. Dès le début, Jaques exprime ses doutes :

Il me semble que depuis mon retour et déjà avant du reste j'emploie tout mon temps pour moi et pas pour l'Eglise. Je suis de nouveau dans une phase de dégoût du pastorat, c'est à dire dans une phase où je ne vois pas mon utilité. Mais tant pis, en tout cas je tiendrai bon jusqu'en automne (...) ¹².

Cet extrait sous-entend que cette «phase de dégoût» n'est pas la première. Le jeune homme est surtout déçu du fait qu'il n'arrive pas à exercer son métier comme il le souhaiterait :

Je me suis toujours demandé si je faisais bien d'être pasteur. Dans le sermon que je vous ai lu il y a les raisons qui me maintenaient dans le pastorat, malgré tout. Ici, j'ai compris que ce qu'on désirait d'un pasteur c'était justement pas ce qui me paraissait l'important ¹³.

La vision du métier de pasteur que se fait Jaques ne correspond vraisemblablement pas à l'attente de ses ouailles. Il aimerait pouvoir leur donner ce qu'il a à offrir et leur faire part de ses réflexions personnelles, non de ce que ses auditeurs souhaitent l'entendre dire. Par la suite, plusieurs faits l'encouragent à démissionner de son poste, notamment après avoir eu vent de critiques de certains paroissiens à son égard :

Dès que nous fûmes partis, cette pauvre dame Jaccard se met à colporter ici et là son impression que j'étais un hérétique (...). En outre, Madame Langer de son côté invita toutes sortes de dames à un thé; je me trompe en disant «toutes sortes» elle invita en somme les fortes bourses de l'Eglise, pensant probablement que c'étaient elles qui pouvaient le mieux avoir un mot à dire (...). Bref, chose curieuse, il y avait à ce thé «destiné à faire mon procès» plusieurs dames de l'autre partie de l'Eglise (...). Je me suis rappelé aussi que, avant de venir à Begnins, je m'étais dit que ce serait mon dernier essai de pastorat, que si ça ratait je tâcherais de faire autrement la volonté de Dieu. J'ai déjà eu, depuis que je suis ici, deux alertes, une au mois de décembre, après une entrevue avec Mr Langer où il m'avait dit que ce n'était pas du tout ça qu'il fallait. (...) une maintenant; on verra s'il en viendra une troisième cet automne. Mais si cette 3^e vient, elle aura plus de chances d'être surmontée que s'il n'y avait pas eu les 2 premières. (...) J'ai donc demandé à Mr Rivier s'il croyait que je pouvais rester (sans trop gâcher les choses) jusqu'en automne. Il a sauté en l'air et dit qu'il ne s'agissait pas de ça (...) ¹⁴.

¹² Lettre de Jaques à ses parents et sœurs, Begnins, mai 1918.

¹³ Brouillon, de Jaques à M. Bron (pasteur qui va le remplacer après sa démission), Begnins, 14 mars 1919.

¹⁴ Lettre de Jaques à ses parents et sœurs, Begnins, 18 juillet 1918.

Des paroissiens mécontents commencent à se liguer contre Jaques, dont les faits et gestes et le mode de vie sont observés, à remettre en question sa façon de prêcher. Les membres de la commission synodale ne semblent pas vouloir réagir et intervenir en sa faveur. Pire, ils ne font aucune tentative pour le retenir et ne font rien pour l'encourager lorsqu'une autre paroisse fait appel à ses services, bien au contraire. Le poids de la charge, les attentes des fidèles, les exigences d'une constante disponibilité sont éprouvantes pour le jeune homme¹⁵. Mais ce qui va particulièrement déplaire à certains paroissiens, c'est sa décision de faire jouer *L'Avare* aux catéchumènes et ce dans l'église même! A une paroissienne scandalisée qui lui écrit que, pour des raisons de conscience, elle ne pourra assister à la représentation, Jaques explique les raisons de ce choix :

Y a-t-il un défaut plus répandu que l'avarice? Elle prend toutes ses formes: cupidité, rapacité, méfiance, peur, etc. Et comme elle n'est qu'une déformation et une exagération de notre légitime et universel instinct de conservation, on peut supposer sans injure que l'avarice est en germe chez tout le monde. Voilà pourquoi je crois en la grande valeur de cette comédie de Molière. (qui contient des rudesses et des exagérations sans doute, comme toute œuvre de génie) mais qui frappe fort et juste¹⁶.

Et, écrivant à ses parents :

Ils me demandèrent de leur choisir une pièce et de les aider dans la préparation. Vous pensez avec quelle joie j'ai accepté! J'aimerais tant, avant de partir de Begnins, avoir fait quelque chose qui réponde un peu, même de loin, à l'idéal de ce que j'avais entrevu comme pasteur des jeunes¹⁷!

Nous avons proposé, nous, d'organiser des soirées qui auraient double but. Le produit matériel serait pour une bonne œuvre, par exemple l'asile des jeunes filles qui a énormément besoin qu'on l'aide. Mais le vrai but de ces préparations c'est de réunir des jeunes gens (...), leur montrer que «ceux de la religion» peuvent être gais; peu à peu on prend confiance les uns dans les autres; en outre, ils font quelque chose, au lieu d'écouter quelque chose. On crée des amitiés, on crée un «esprit de groupe» je veux dire un bon esprit de groupe. Et si au lieu d'être dans une fadaise ou une de ces éternelles vaudoiseries qui ne vont pas bien profond, on étudie une pièce comme l'avare, on peut espérer qu'il en restera quelque chose (...). Pour ma part, j'ai la conviction que l'avare vaut bien des sermons¹⁸.

¹⁵ «Le pastorat du XX^e siècle exige (...) de grandes qualités. La piété ne supplée ni à l'absence des connaissances, ni à celle du tact. Le pasteur doit aujourd'hui tout connaître, tout comprendre, les problèmes sociaux les plus délicats (...)» Jean RILLIET, *op. cit.*, pp. 26-27.

¹⁶ Brouillon, de Jaques à M^{me} Walter-Renaud, Begnins, février 1919.

¹⁷ Lettre de Jaques à ses parents et sœurs, Begnins, janvier 1919.

¹⁸ Brouillon, de Jaques à ses parents et sœurs, Begnins, janvier 1919.

On notera la modernité de ce pasteur qui n'hésite pas à innover dans sa façon de communiquer, de faire vivre la morale par ses catéchumènes – et ainsi à déstabiliser une grande majorité de paroissiens traditionalistes ou rétrogrades.

La déception de Jaques Henriod se lit dans sa lettre de démission à la commission synodale :

(...) Il faut voir loyalement que « mon christianisme » (comme on dit) est jugé incomplet, voire même insuffisant par plusieurs, à qui ma prédication inspire des inquiétudes; il en résulte un malaise vague qu'il faut mettre au clair et dissiper, dans la mesure où c'est possible.

C'est pourquoi, malgré mon attachement à l'œuvre entreprise et malgré les espoirs que j'avais et qui sont sans doute ceux de plus d'un jeune pasteur, je viens vous prier de transmettre à l'Eglise et d'accepter ma démission pour le 1^{er} octobre 1919.

Espérant que cette décision sera pour le bien de cette Eglise et de ce pays, je garde la conviction que, tout en ayant sur quelques points d'autres idées, d'autres méthodes et peut-être d'autres sentiments sur des choses qui me paraissent secondaires et qui vous paraissent centrales...

Malgré donc ces différences, je garde la conviction que dans la prochaine tâche qui me sera confiée, je travaillerai au même but que vous tous, qui est l'établissement du royaume de Dieu sur la Terre et au-delà: Dieu Tout en Tous par Christ¹⁹.

Son acte témoigne à tout le moins d'un caractère affirmé²⁰; d'autres à sa place se seraient pliés à la volonté de l'assemblée. S'il ne convient pas à tout le monde, le jeune homme laisse cependant derrière lui un souvenir positif et part en d'assez bons termes avec les membres de la commission et de la paroisse²¹.

Quelques mois plus tard, la paroisse vaudoise de L'Isle fait appel à ses services. Il hésite :

C'est drôle, depuis hier dimanche matin je ne sais pas pourquoi je penche pour oui (Entre parenthèses, il paraît que toute la com[mission] synodale est contre). J'écris à Mr Bron [son remplaçant à Begnins] pour qu'il me donne encore un peu de temps, je lui propose un échange pour dimanche prochain, pour que les gens de L'Isle me connaissent autrement que par lui. Je pourrai ainsi faire connaissance de quelques membres de L'Isle et savoir un peu ensuite s'ils regrettent ou non de m'avoir appelé.²²

¹⁹ Brouillon, de Jaques au pasteur Terrisse, Begnins, 30 octobre 1918.

²⁰ « Le choix du pastorat suppose l'appel divin retentissant dans l'intimité de la conscience. Partir sur la base de ses goûts, de son sérieux et d'une conviction sincère ne suffit pas. Vinet avertit l'adolescent poussé par des parents auxquels le saint ministère apparaît comme un port moral à l'abri des orages. Qu'il s'examine avec sévérité, qu'il essaie de voir clair en lui-même: mieux vaut pour lui rebrousser chemin s'il découvre s'être trompé. » (Jean RILLIET, *op. cit.*, p. 25).

²¹ Compte rendu de la réunion, Jaques, Begnins, 2 novembre 1918.

²² Lettre de Jaques à ses parents et sœurs, Begnins, 12 mai 1919 (complément II).

La commission s. est paraît-il très embarrassée par ma nomination. Je crois qu'elle ne sait comment faire pour me dire de refuser. J'ai vu les gens de l'Isle ils sont rud[emen]t braves mais justement à cause de cela je n'aimerais pas les décevoir par un ministère comme ils n'en ont pas l'habitude. Si les hésitations de la c. s. me sont exprimées franch[emen]t il est évident que je me retirerai²³.

Et il finit par renoncer au poste, mettant ainsi un terme à son bref parcours de pasteur. Il est intéressant de noter que le collègue censé le remplacer partage apparemment pleinement sa vision des choses...²⁴

Doutes personnels ou confessionnels?

Jaques Henriod renonce-t-il à son métier parce qu'il doute de ses convictions personnelles ou remet-il en question ses compétences de pasteur? Sur ce point, une lettre contient un passage intéressant:

Il [M. Rivier, de la commission synodale] croyait que je quittais le pastorat pour quitter Begnins et me voyait assez bien prendre un poste ailleurs dans l'Eglise libre, pensant que la situation était intenable pour moi à Begnins. Je lui ai dit qu'il n'était rien, que je ne quitte pas le pastorat pour quitter Begnins mais que je quitte Begnins pour quitter le pastorat (...). Je quitte le pastorat pour ne plus avoir à faire avec ces malentendus du langage religieux mais non parce que mes préoccupations profondes changent²⁵.

Ailleurs il revient sur l'événement et sur ses convictions personnelles:

Ce que je désirais comme pasteur, c'était de dire tout simplement la vérité telle qu'elle m'apparaissait, peu à peu j'ai pu comprendre qu'on désirait que j'arrivasse à dire une certaine vérité déjà toute faite et forgée, à laquelle il faut être parvenu pour se dire chrétien, vérité plateforme. J'exagère. J'eus quelques temps après un entretien avec Mr Langer, qui m'ayant entendu prêcher sur « Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu » persistait dans son impression que je ne disais pas les choses comme il aurait fallu les dire, et que je n'étais donc pas pasteur comme il aurait fallu l'être.

²³ Carte postale de Jaques à sa mère, de Lausanne, 20 mai 1919 (complément II).

²⁴ « Hier nous avons eu la visite de Mr Bron, un type épatant (...) il dit carrément les choses (...). Il a commencé par me demander pourquoi je partais (...) et après un moment de conversation me demande comment je fais mon instruction religieuse. Je lui dis que je suis moins préoccupé d'apprendre aux enfants des notions qu'ils oublieront dans un ou deux ans que de tâcher de leur donner quelques impressions, aussi profondes que possible et qui pourront être le point de départ de recherches personnelles (...). Il faudrait surtout faire avec les catéchumènes des choses qui leur donneraient le goût de la vie généreuse (...).

J'ai expliqué tout ça à Mr Bron. Il m'a dit: mais c'est un point de vue qui peut très bien se soutenir. Montrez moi quelques-uns de vos sermons. Je lui en ai lu plusieurs. Il disait: mais je suis tout à fait d'accord avec vous! (...) et concluait: Mais alors il n'y a pas de raison pour que je vienne ici puisque ce serait pour faire exactement ce que vous faites (...) » (lettre de Jaques à sa mère, Begnins, 5 février 1919 (complément II)).

²⁵ Lettre de Jaques à ses parents et sœurs, Begnins, 29 mars 1919.

Une autre toute petite chose m'avait montré à quel point nous différons. Mr Langer avait eu la grande bonté de me procurer des pommes. Je lui dis que j'irais les chercher moi-même à la gare du tram, avec un petit char. M. L. me le déconseilla en disant à peu près ceci: si on se met trop au niveau des gens (...) on risque dans ce pays de perdre son prestige, on n'en impose plus, on perd son autorité.

Vous savez, cher Monsieur, quelles sont mes convictions sur l'autorité et voyez d'emblée à quel individu le pauvre M. L. s'adressait. Cet exemple a l'air petit mais il montre cependant lui aussi que, pour Mr Langer, un pasteur, c'est un pasteur, tandis que pour moi un pasteur devrait être un homme au milieu des hommes (...). Et c'est aussi pour cette raison qu'un pasteur doit avoir le droit de se tromper quelque fois d[an]s ce qu'il dit et dans ce qu'il fait (...)»²⁶.

La différence de perception du rang social du pasteur est frappante, reflet de l'inadéquation entre les conceptions personnelles du jeune homme et les attentes de l'Eglise et de la société.

Jaques se tourne alors vers l'enseignement, vu comme une sorte de prolongement du pastorat, sans en avoir ni l'apparence ni les contraintes. Tout au long de son parcours de pasteur, il s'était d'ailleurs beaucoup occupé des jeunes, avec enthousiasme.

Merci pour l'annonce de 2 places à la bibliothèque de Neuchâtel. J'y renonce à cause de l'air trop renfermé. Mais c'était intéressant d'y penser un instant. Mais surtout j'aimerais me trouver quelque chose où je puisse être pasteur quand même, sans en avoir l'air, le titre, etc. C'est pourquoi je tâcherai de me cramponner à mon idée d'enseignement»²⁷.

Dans son cas, l'enseignement, par bien des côtés proche du pastorat, semble donc être une très bonne alternative. Il pensait du reste depuis un certain temps à cette possibilité, par exemple en février 1918 déjà, dans une lettre à un ami enseignant:

Les détails que vous me donnez sur votre occupation actuelle ne me rasant point, au contraire, et (si ce n'était lâche de ma part) je vous envierais fort d'être dans l'enseignement. J'ai souvent des regrets de ne pas être simple instituteur»²⁸.

Le Foyer évangélique

Cette volonté incite Jaques et Elisabeth à reprendre le Foyer évangélique de Neuchâtel: «Reçu de Mr Junod le cahier des charges du Foyer je crois que nous accepterons mais je ne peux quitter Begnins que le

²⁶ Brouillon, de Jaques à M. Bron, Begnins, 14 mars 1919.

²⁷ Lettre de Jaques à ses parents et sœurs, Begnins, 10 janvier 1919 (complément II).

²⁸ Brouillon, de Jaques à un ami, Begnins, 12 février 1918.

1^{er} octobre.»²⁹ Jaques connaît cependant à nouveau des problèmes de santé, qui l'avaient déjà handicapé dans ses activités de pasteur. Le couple est alors troublé d'avoir accepté ce poste :

Je suis extrêmement embarrassé à l'égard du comité du Foyer; surtout du fait que mes meubles y sont (...).

Il y a bien des questions qui se posent: Faut-il chercher un remplaçant pour une année? est-ce possible? le comité accepterait-il? ou bien faut-il lâcher tout (...).

*En tout cas nous ne nous en faisons pas! Nous sentons que quoi qu'il arrive Dieu est là (...)*³⁰.

Avant même d'entrer en fonction Jaques se voit contraint, sur les conseils du médecin, d'aller prendre le bon air alpin à Gryon, dans la pension de famille Broyon. Elisabeth doit alors assumer seule la prise en charge du foyer, avec un courage que son mari salue. Le Foyer évangélique est une institution qui accueille entre quinze et vingt jeunes garçons, la plupart du temps des fils de pasteurs ou de missionnaires issus de milieux modestes. Ils y ont la possibilité de faire des études pas trop onéreuses, tout en étant nourris et logés. Dans le but de recueillir des dons pour soutenir le foyer, Jaques enverra à diverses personnes des lettres dans lesquelles il décrit l'institution :

Le nombre de bonnes œuvres auxquelles vous vous intéressez est inimaginable; aucune d'elles n'a de peine à démontrer sa valeur (...). Mais voici une petite entreprise qui n'a l'air de rien: elle n'est pas située dans un pays étranger où rampent les serpents, mais à Neuchâtel, la pauvre! elle ne recèle pas de mystères sorciers et ne prétend pas couvrir des génies, c'est une maison comme les autres, un peu plus bruyante peut-être, puisqu'elle abrite seize jeunes gens.

Les uns se préparent à être missionnaires, ou pasteurs, d'autres ont leurs parents en Afrique, d'autres sont fils de pasteurs et comme tout le monde s'accorde à dire que les traitements pastoraux sont insuffisants, tout le monde comprendra que nous sommes heureux de parer (d'une façon indirecte et insuffisante, il est vrai! mais le peu n'est pas l'ennemi de beaucoup) à cette situation déplorable, en permettant à quelques pasteurs de faire étudier leurs fils dans des conditions pas trop onéreuses.

*Le «Foyer évangélique» leur fournit, avec le logement, une nourriture saine, simple et abondante (...). D'autre part, l'ambition du gérant et de sa femme tend à faire régner dans la maison un bon esprit où puissent se développer (...), le sens moral et religieux, le sens du beau en même temps que l'intelligence de ce qui est humain, toutes choses que Jésus-Christ et son évangile peuvent épanouir en nous jusqu'à leur donner toute leur valeur (...)*³¹.

²⁹ Lettre de Jaques à ses parents, Begnins, 26 juillet 1919 (complément II).

³⁰ Lettre de Jaques à ses parents et sœurs, Begnins, 7 octobre 1919 (complément II).

³¹ Brouillon, Neuchâtel, 1920.

Il publie également une lettre de demande d'aide et s'adresse à ce sujet au célèbre pasteur Paul Pettavel de La Chaux-de-Fonds. S'occupant principalement de la jeunesse, ce dernier, très dynamique, avait amené dans cette ville un sport nouveau qui connaissait déjà beaucoup de succès en Angleterre: le football. Pettavel avait aussi publié dès 1918 *La Feuille du Dimanche*, journal gratuit relatant notamment des faits d'actualité religieuse, mais mal vu des athées et des conservateurs³². A Jaques qui veut y publier sa requête, Pettavel répond:

Je voudrais assurément publier votre lettre «plaquée» et convaincante dans la «Feuille du Dimanche»; seulement en auriez vous un bénéfice quelconque? (...) s'il n'y avait que ça; mais il y aurait que ça ne rapporterait rien, la Feuille étant tenue en vétuste suspicion par les argentiers de tout ordre et de toutes grandeurs. Alors? Alors ne vaudrait-il pas mieux l'insérer, votre lettre, dans le «Messager paroissial» qui va dans tous les ménages et chez tous les généreux, et qui s'y introduit avec toute l'autorité d'un organe officiel, dont l'appel est un ultimatum, dont la demande est une instance dont l'affirmation est un dogme!... pan! Voilà un mot qui va vous retourner dans votre lit et vous donner une colique (...). Dites-moi si vous voulez que «je» passe votre article à notre bon collègue Louis Perregaux, rédacteur de notre «Messager» afin que la paroisse entière soit mandée de votre appel³³?

Les lettres de Jaques montrent que la responsabilité d'une telle institution n'est pas de tout repos. Ainsi, au début de l'année 1921, plusieurs pensionnaires vont quitter le foyer car leurs parents trouvent qu'il y règne un manque flagrant de discipline. Certains pensent qu'il y a trop de bruit et que l'esprit général n'est pas celui qui devrait régner dans un Foyer évangélique. Par une lettre que Jaques reçoit d'un des garçons, nous comprenons mieux à quel genre de problèmes il doit faire face:

Souvent je vous avais dit ainsi qu'à Madame Henriod la mauvaise influence de Gilbert Beley. Cette influence n'a fait qu'augmenter. Influence puissante cachée, travaillant chez les jeunes. Je puis affirmer que s'il y en a plusieurs qui partent à présent la cause en est à cette indiscipline qu'a provoqué la mauvaise influence de Gilbert Beley. J'estime aussi que s'il y a quelqu'un qui devrait être mis hors du Foyer est Beley et qu'il est anormal qu'un jeune homme qui n'est ni fils de pasteur ni futur pasteur ou instituteur soit dans une certaine mesure la cause qui fasse partir des fils de pasteur et des futurs missionnaires. La place de Beley n'est plus au Foyer s'il y reste il risque d'avoir de nouveau une influence néfaste sur les nouveaux et ainsi tout l'esprit de la pension sera gâté. (...) Les souvenirs que je garde de Jaques sont les moments de causerie avec vers, je regrette de n'avoir pas plus profité de vos connaissances, de votre intérêt. J'espère beaucoup que ces lignes ne seront pas une rupture dans nos relations³⁴.

³² *L'Impartial*, 23 novembre 2007, p. 8.

³³ Lettre de Paul Pettavel à Jaques, La Chaux-de-Fonds, 8 janvier 1921.

³⁴ Lettre d'Etienne Perret-Gentil à Jaques, Neuchâtel, 14 février 1921.

La réponse que Jaques adresse à son ancien résident explique pourquoi les choses en sont arrivées là :

Je persiste à croire que dans tout ceci toute la faute revient à moi c'est pourquoi si je devais encore avoir une rechute grave, je donnerais immédiatement ma démission. (...) Quand je suis malade, ma femme fait tout ce qu'elle peut, mais on ne peut ni être partout, ni faire l'impossible.

Aussi, j'ai un peu de peine à comprendre que quelques-uns choisissent justement le moment où je me remets pour s'en aller³⁵.

Jaques est très préoccupé par l'atmosphère qui règne au sein de l'institution et contrarié par sa maladie qui contraint Elisabeth à assumer seule des tâches qui la dépassent. Ne tolérant plus que sa santé puisse davantage affecter le bon fonctionnement de la pension, il décide alors qu'à la prochaine rechute, le couple renoncerait à poursuivre dans cette voie et ce, pour le bien du foyer. Deux ans plus tard, cela ne manque pas de se produire, et le président du Comité du Foyer reçoit cette lettre :

Une rechute survenue ces jours passés mais qui s'annonçait depuis une quinzaine sans que nous puissions y croire m'oblige à prendre la grave décision de renoncer à la direction du Foyer, le conseil m'en est donné par le docteur. Si mon état n'empire pas mais au contraire s'améliore, nous espérons madame Henriod et moi accomplir notre tâche de façon passable, cet hiver, et même jusqu'à la fin de l'année scolaire mais nous vous prions de ne plus compter sur nous à partir du 1^{er} septembre 1923. Cette décision me pèse d'autant plus que je me suis fortement attaché à quelques-uns de nos jeunes, nous tâcherons que ceux avec qui nous passerons cette dernière année n'aient pas trop à souffrir du fait de ma mauvaise santé³⁶.

Etudiant, puis enseignant

Tout en étant encore en fonction au Foyer évangélique, Jaques garde en tête son désir de devenir enseignant. Il se renseigne auprès de la faculté des lettres de l'Université pour connaître les conditions dans lesquelles il pourrait obtenir une licence de lettres classiques³⁷, qu'il va effectivement entreprendre. Sa correspondance parle alors de ses études :

³⁵ Brouillon, de Jaques à Etienne Perret-Gentil, Neuchâtel, 15 février 1921. Cf. sa lettre au président du Comité de Foyer, Charles-Daniel Junod : « Monsieur Perret-Gentil pasteur, m'écrit une lettre assez cruelle, me semble-t-il, comme s'il ne voulait pas se rendre compte que je viens d'être malade deux mois et que pendant ce temps ma femme a de nouveau fait tout ce qu'elle a pu... (...) Au sujet de l'ordre, quand je suis debout je vais souvent dans les chambres des plus jeunes voir où ils en sont et ce qu'ils font, et l'ordre s'en suit. Quand je suis malade, ma femme ne peut pas être partout et l'expérience de ces dernières semaines m'oblige à constater que si je devais avoir une rechute grave, il faudrait que je vous envoie immédiatement ma démission (...). Mr Perret-Gentil m'écrit encore que l'esprit général n'est plus celui d'un Foyer évangélique. J'enregistre le blâme, mais je demande encore six mois de confiance – et de santé, pour que l'esprit change, avec le secours de Dieu. »

³⁶ Brouillon, de Jaques à Charles-Daniel Junod, Neuchâtel, 1923.

³⁷ Copie de lettre, de Jaques au Doyen Arnold Reymond, Neuchâtel, 17 octobre 1921.

Ensuite retour à la Bibliothèque où j'ai attaqué de nouveau Thucydide. Nicias dit aux Athéniens: N'écoutez pas ces blancs-becs qui sont trop jeunes pour commander. L'antagonisme entre jeunes et vieux se marquait déjà dans les discours en 420 avant J. C.

(...) Je m'en vais me carapatter en bas les escaliers pour glisser cette lettre avant 9h à la Boîte et je reviendrai me coucher pour bâcher au lit. Je me réjouis déjà du moment où je me glisserai dans l'horizontale position et lirai le Banquet de Platon et Alcibiade de Plutarque³⁸.

Dans ses missives, il fait régulièrement l'inventaire commenté de ses lectures d'examens:

Je lis un nombre incalculable de livres de Thibaudet « le liseur de romans » « la vie de Barrès » Flaubert. Barrès est vraiment pénible à lire. J'ai une peine à comprendre ce que Thibaudet veut dire au juste! et ce qui me navre, c'est que je ne retiens pas grand'chose. Enfin je prends des notes et j'espère toujours avoir le temps de les relire avant l'examen. (...)

Je déteste de plus en plus Barrès, pourvu que cela ne m'amène pas à déposer candidement mes deux pieds dans le plat à l'examen.

L'autre soir après un ou deux Giraudoux je me demandais si je ne devenais pas fou. Tout le temps des allusions, allégories qui pleuvent sur le lecteur sans avertir³⁹.

Parallèlement à ses études, Jaques doit subvenir aux besoins d'Elisabeth et de leurs deux filles, Françoise née en 1919, et Rose en 1924. Il le fait en donnant des leçons particulières, très nombreuses, et quelques heures d'enseignement:

Ces dernières années j'ai fait, à Neuchâtel, des études de lettres classiques au cours desquelles j'ai été appelé à donner quelques heures de français pendant 3 mois à l'École de commerce de Neuchâtel, au printemps 1923⁴⁰.

Je lui dis que je vais bien maintenant et que j'ai pu fournir l'effort intellectuel des études tout en donnant des leçons particulières⁴¹.

C'est ainsi qu'à force de travail, Jaques parvient au succès; il a 38 ans:

Ma chère Maman. Voilà l'examen passé et, sans que j'aie encore de certitude officielle, je peux dire que c'est allé; le doyen de la Faculté me l'a dit dans le corridor tout de suite après mon dernier examen. Quel soulagement! (...) Cette licence qui me paraissait immense d'importance est immédiatement devenue toute petite maintenant qu'elle est réussie⁴².

³⁸ Lettre de Jaques à Elisabeth, Neuchâtel, 20 février 1924.

³⁹ Lettre de Jaques à Elisabeth, Neuchâtel, août 1925.

⁴⁰ Brouillon de Jaques à M. Gunning directeur de l'Institut Monnier à Pont-Céard sur Versoix (GE), Neuchâtel, 17 mars 1926.

⁴¹ Lettre de Jaques à Elisabeth, Neuchâtel, 26 mars 1926.

⁴² Carte postale de Jaques à sa mère, Neuchâtel, 21 octobre 1925.

Il peut enfin postuler dans divers établissements scolaires, mais peine à obtenir un poste fixe. Durant presque six ans, il propose ses services à différentes écoles. Dans un cas précis, c'est le directeur de l'Institut Monnier qui prend directement contact avec lui. Jaques Henriod lui répond le jour même par un curriculum vitae détaillé :

En réponse à votre lettre du 17 mars voici quelques indications sur mes études et mes titres

Né le 8 août 1887 à Fleurier, canton de Neuchâtel, j'ai fait mes études primaires et secondaires à Fleurier puis au gymnase cantonal de Neuchâtel (section littéraire) 3 ans, puis à la Faculté indépendante de théologie à Neuchâtel 3 ans; à Paris un an (1910-1911). Ensuite des examens, une thèse sur Vinet (non imprimée), des suffragances et remplacements à Dombresson, les Eplatures, Fleurier, Collioure (Pyrénées orientales); 2 ans de pastorat à Begnins, et auparavant deux ans à Genève comme secrétaire de l'association chrétienne d'étudiants. Ces dernières années j'ai fait, à Neuchâtel, des études de lettres classiques au cours desquelles j'ai été appelé à donner quelques heures de français pendant 3 mois à l'Ecole de commerce de Neuchâtel, au printemps 1923.

Je tiens à votre disposition les titres suivants :

un baccalauréat en lettres Neuchâtel, 12 juillet 1909

« « en théologie « 6 octobre 1913

une licence en lettres classiques « 24 octobre 1925

et je prépare en ce moment un certificat d'aptitudes pédagogiques pour le 22 avril 1926

Vous pouvez demander des renseignements sur moi à Monsieur Pierre Bovet que j'ai eu comme professeur au gymnase (Mr Pierre Bovet directeur de l'Institut Rousseau à Genève)

à monsieur A. Thiébaud, professeur en théologie Evole Neuchâtel

à monsieur Lombard recteur de l'université de Neuchâtel et professeur de littérature moderne

à monsieur Arthur Piaget professeur de littérature du moyen-âge et archiviste de l'Etat à Neuchâtel

à mademoiselle Nancy Olivier Directrice de l'Ecole Vinet à Lausanne, qui était à Genève au moment où j'y fus secrétaire de l'association d'étudiants (...).

Je dois vous informer qu'étant marié (depuis 1918) et père de deux fillettes je ne pourrais ni loger ni prendre mes repas dans l'internat

Auriez-vous la bonté, au cas où vous retiendriez mon nom, de m'indiquer quels seraient les honoraires; combien d'heures par semaine il y aurait à donner, à des élèves de quel âge et de quelle sorte et combien de vacances vous donnez à l'année (...)⁴³.

Cette démarche est restée sans suite, ce qui l'oblige à poursuivre ses recherches du côté du canton de Vaud, sans plus de succès, comme le montre la lettre suivante :

⁴³ Brouillon de Jaques à M. Grunning, directeur de l'Institut Monnier à Pont-Céard sur Versoix (GE), Neuchâtel, 17 mars 1926.

Je comprends très bien qu'un Canton favorise ses licenciés à lui avant tous les autres et voilà pourquoi, l'automne passé, quand j'avais eu l'honneur de m'approcher de vous, ce fut pour demander qu'on m'inscrivît seulement en queue de la liste des licenciés vaudois, vous m'aviez alors assuré, avec une grande bienveillance, que vous ne feriez aucune différence entre les candidats des différents cantons suisses pourvu qu'ils fussent en possession des titres requis par la loi et, à cette occasion, vous m'aviez parlé du certificat d'aptitudes pédagogiques ou d'un titre équivalent (...).

Or je viens d'apprendre par monsieur le président de la commission scolaire de Nyon que ma candidature à un poste de latin grec et histoire mis au concours dernièrement, n'avait pas été admise par le Département.

Il doit donc y avoir dans ma préparation une lacune que j'ignore ou bien est-ce ma qualité de neuchâtelois qui m'écarte des postes mis au concours dans un canton voisin.

A cet égard mon indignité ne serait-elle pas diminuée par le fait que j'ai épousé une vaudoise (de Lausanne), que ma grand'mère maternelle était vaudoise (de Bullet) et qu'à Rolle même notre parenté avec la famille Bernex et une part à un immeuble de famille nous créent des liens⁴⁴?

Jaques obtient par contre des heures de remplacement à l'Ecole de commerce de Neuchâtel, qui s'ajoutent à ses leçons particulières: «(...) j'ai 16 leçons par semaine, peut-être bientôt 21 à moins que ce ne soit 33. Tu vois que ça barde.»⁴⁵

«L'Ecole de commerce vient de me confier 10 heures. Si elles sont payées comme les précédentes, c'est à dire 4f80 (...).»⁴⁶

Malgré tout, Elisabeth commence à s'impatienter de cette précarité. De son côté, Jaques voit les choses plus sereinement. Il décline même une offre de remplacement au poste de directeur des écoles à Aigle:

Je ne puis ni ne dois accepter le poste que vous me proposez assuré que je suis de ne pouvoir jouer le rôle d'un directeur de la façon qui conviendrait. Autant je me sens attiré par l'enseignement, pour lequel je me crois quelques dispositions, autant je suis incapable de rendre de réels services comme directeur d'une école. Voilà pourquoi je dois dire «non» franchement (...)⁴⁷.

Ce qui ne manque pas d'étonner sa femme, à laquelle il explique:

Veuille ne pas appeler les 10h de l'Ec. de commerce une «attache si petite». Je suis encore privilégié (...). En acceptant un poste de directeur c'est pour le coup que j'aurais été coulé pr le canton où je l'aurais rempli. J'aurais bcp préféré alors le pastorat, s'il faut vraiment prendre un métier pour lequel je ne me sens pas fait⁴⁸.

⁴⁴ Brouillon de Jaques à M. Besançon, chef du département de l'instruction publique à Lausanne, Neuchâtel, 20 juillet 1926.

⁴⁵ Carte postale de Jaques à Elisabeth, Neuchâtel, 10 septembre 1926.

⁴⁶ Lettre de Jaques à Elisabeth, Neuchâtel, 14 septembre 1926.

⁴⁷ Brouillon, de Jaques à M. Besançon, Les Rasses, 23 août 1926.

⁴⁸ Carte postale de Jaques à Elisabeth, Neuchâtel, 16 septembre 1926.

La famille Henriod ne doit pas être des plus à l'aise. C'est pourquoi Jaques fait son possible pour glaner des heures ici et là, ce dont il parle d'ailleurs avec entrain et humour: «Samedi prochain de 10-12h je devrai remplacer un professeur absent pour une leçon de lecture et une de conversation, à l'école de commerce. C'est toujours autant de gagné sur l'ennemi.»⁴⁹

«Je suis chargé de deux cours du soir, un pour gens de langue étrangère, l'autre pour gens de langue française. C'est bien heureux! Voilà 2 soirs par semaine d'occupés, 2 heures chacun.»⁵⁰

Enfin, le nombre de ces heures augmente d'année en année. Jaques apparaît toujours aussi positif et reconnaissant, bien qu'il n'ait pas encore trouvé de poste fixe. A la fin de l'année 1926 et en 1927, il semble avoir suffisamment de travail et paraît même surchargé de besogne entre ses heures de suppléance la journée et de cours particuliers le soir et le week-end. Dans une lettre destinée à sa femme, il fait d'ailleurs les comptes:

L'Ecole de commerce vient de me confier 10 heures. Si elles sont payées comme les précédentes, c'est à dire 4f80 cela ferait

<i>Ec. com</i>	<i>10h</i>	<i>48.-</i>	[par semaine]
<i>J. Bouchat</i>	<i>3h</i>	<i>12.-</i>	
<i>Perrenoud</i>	<i>5h</i>	<i>12,50</i>	
<i>Couvée</i>	<i>10h</i>	<i>30.-</i>	
<i>M^{lle} Strebel</i>	<i>2h</i>	<i>7.-</i>	

30 heures 109.5 sauf erreur soit par mois 438.- soit à l'année 5256.- mais il faut décompter tous les imprévus et les vacances. Mais enfin la vie se révèle possible, pas vrai? Je suis enchanté d'avoir toutes ces heures et il ne faut pas me plaindre pour ce qui me comble d'aise⁵¹.

Ses proches s'inquiètent apparemment de ses horaires chargés, mais il semble s'en accommoder avec son élan habituel: «Pardonnez-moi de venir vous tarabuster un dimanche mais je suis ces temps quelque peu noyé de leçons et c'est seulement le dimanche que j'émerge.»⁵²

«Vous avez la bonté de me demander ce que je fais. 46 heures de leçons beaucoup trop, mais que faire, pas moyen de faire autrement pour le moment. Donc je m'abrutis d'une marche lente mais sûre. 24 leçons me rendraient peut-être intelligent mais 46... Quand je suis trop vanné le soir, je vais me reposer au Cinéma, c'est souverain.»⁵³

⁴⁹ Carte postale de Jaques à Elisabeth, Neuchâtel, 24 septembre 1926.

⁵⁰ Carte postale de Jaques à Elisabeth, Neuchâtel, 29 septembre 1926.

⁵¹ Lettre de Jaques à Elisabeth, Neuchâtel, 14 septembre 1926.

⁵² Brouillon de Jaques à Paul Graber, Neuchâtel, 7 décembre 1927.

⁵³ Brouillon sur enveloppe, de Jaques à Elisabeth Matthey-Doret, Neuchâtel, 5 mars 1929.

«Je suis heureux pour le moment des élèves que j'ai et je me vante d'avoir donné la semaine passée cinquante quatre heures. C'est mon record.»⁵⁴

Par la suite, il postule en vain à Aubonne pour un poste de latin et français. Vraisemblablement, il souhaite, sans succès, un emploi qui permette à Elisabeth d'être dans son canton d'origine et ainsi plus proche de sa mère:

Ma chère toi,

Tu es bien brave de prendre la déception d'Aubonne si gentiment et j'en suis intensément soulagé. Je t'admire, étant donné ton patriotisme vaudois intense, et cela m'encouragera bien dans mon travail de sentir que tu te fais à Neuchâtel et que tu songes à bien t'y installer⁵⁵.

Dans le cadre de ses cours particuliers, Jaques a l'occasion d'enseigner l'histoire, tâche dont il s'acquitte comme pour le reste avec entrain, sauf quant à l'histoire politique.

Depuis lundi j'aurai deux leçons d'histoire à donner à une jeune Hollandaise (...) J'en suis bien content. Cela m'intéressera beaucoup de voir comment je pourrais envisager l'histoire de la Renaissance à la Révolution. Nous allons commencer par les grands voyageurs; ensuite les grandes inventions. Ensuite, il faudra bien: l'hist. politique⁵⁶.

A Paul Hunziker, de la Fédération des associations de parents d'élèves des lycées à Paris, qui lui demande des renseignements généraux sur les écoles publiques en Suisse, Jaques répond et dénonce quelques pratiques qui, selon lui, seraient discriminantes dans les procédures de nominations à des postes d'enseignants:

Voilà, Monsieur, les quelques renseignements que j'ai pu obtenir (...). Si j'avais répondu dans le sens de mon tempérament (anarchiste non révolutionnaire) vous auriez trouvé dans cette lettre beaucoup de folies, c'est-à-dire plus d'une vérité.

Par exemple, à la question 5): Quelles sont les qualités que l'on estime le plus: la valeur intellectuelle ou l'aptitude pédagogique? j'aurais été tenté de répondre: ... la toilette.

En effet, dans les nominations faites par les commissions scolaires, l'apparence joue un grand rôle; ainsi, une institutrice a été nommée parce qu'elle était bien habillée. Les passions politiques jouent aussi un rôle, et quel rôle, dans les nominations⁵⁷.

⁵⁴ Carte postale de Jaques à sa belle-mère Sophie Veyrassat-Krafft, Neuchâtel, 30 septembre 1929.

⁵⁵ Lettre de Jaques à Elisabeth, Neuchâtel, octobre 1927.

⁵⁶ Carte postale de Jaques à Elisabeth, Neuchâtel, 12 octobre 1928.

⁵⁷ Brouillon à la machine à écrire, de Jaques à Paul Hunziker, Neuchâtel, décembre 1929.

A force de ténacité et de persévérance, Jaques parvient enfin, en 1931, six ans après sa licence ès Lettres, à obtenir la stabilité tant attendue, une nomination :

Monsieur,

Considérant les services que vous avez rendus à notre établissement depuis 1923, en qualité de professeur surnuméraire, la Commission de l'Ecole Supérieure de Commerce, dans sa séance du 7 juillet, vous a nommé par voie d'appel et sous réserve des ratifications d'usage au poste de professeur de français. Nous nous permettons de vous faire remarquer que les professeurs de français peuvent être appelés à enseigner également l'histoire, l'économie politique et la géographie.

Ce poste comprend 30 heures de leçons hebdomadaires, avec traitement initial de Frs. 7500.— et une haute-paie de Frs. 2400.—, servie en douze annuités égales, à partir du 1^{er} janvier de l'année où le titulaire commence sa quatrième année de services.

Votre entrée en fonctions est fixée au 15 septembre 1931.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Au Nom de la Commission de l'Ecole Supérieure de Commerce :

Le Secrétaire, Le Vice-Président⁵⁸.

Jaques s'empresse alors d'informer sa famille, en exprimant, comme souvent, sa reconnaissance.

En somme le sentiment qui me tenait à mon départ de Neuchâtel, vendredi matin, c'était une immense reconnaissance envers D. et envers tant de gens qui me témoignaient leur amitié; les voisins qui me félicitaient. Mr Tschumi hier soir et même Mr Perrin qui est candidat à un poste, m'ont dit que ça leur faisait plaisir⁵⁹.

Une page nouvelle s'ouvre alors pour notre épistolier, dont le parcours est singulier à bien des égards. Son existence prendra dès lors davantage de stabilité sur le plan professionnel : Jaques Henriod professera jusqu'en 1952 à l'Ecole supérieure de Commerce de Neuchâtel.

*

* *

Les documents consultés dans ce travail prennent, tour à tour, diverses formes : fréquemment destinés à la parentèle, destinataire collectif, ils le sont bien souvent à un seul allocataire, forgeant, à terme, une mémoire collective et familiale. Ils sont aussi un recueil de dialogues, de communions et d'échanges de toutes sortes, tant d'idéaux que d'affections, et visent bien souvent à rompre l'éloignement. Le rédacteur s'y interroge

⁵⁸ Lettre de la commission de l'Ecole supérieure de Commerce, Neuchâtel, 10 juillet 1931.

⁵⁹ Carte postale de Jaques à sa mère et ses sœurs, Mimizan-Plage, dans les Landes, 11 juillet 1931.

et se dévoile, signe d'intimité et de confiance; il juge le monde dans lequel il évolue ainsi que la façon qu'il a de s'y mouvoir. Auteur d'une écrasante majorité des missives conservées dans ce fonds, il se trouve au centre de notre commentaire et nous révèle, par ses mots et à travers ses yeux, le monde «ordinaire» tel qu'il le perçoit et le vit.

Anouk FAHRNI

Adresse de l'auteur: Anouk Fahrni, route des Gouttes-d'Or 14, 2000 Neuchâtel.